Document généré le 12 oct. 2024 03:01

International Review of Community Development
Revue internationale d'action communautaire

Vers la liberté radio
Towards Radio-Freedom
Hacia la libertad radial

Gérard Milhès

Numéro 6 (46), automne 1981

Médias communautaires ou médias libres

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1034976ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1034976ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)
2369-6400 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Milhès, G. (1981). Vers la liberté radio. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (6), 133–139. https://doi.org/10.7202/1034976ar

Résumé de l'article

En quatre ans d'illégalité forcée, les radios locales françaises ont montré qu'elles pouvaient satisfaire d'immenses besoins de communication et d'expression. Elles ont conquis l'ensemble du champ social : des usines en grève aux municipalités antinucléaires.

L'histoire de la lutte des radios locales est ici retracée par un militant de l'une d'elles, qu'il s'agisse des initiatives et stratégies multiformes des groupes ou des offensives du pouvoir pour conserver à l'État — et donc au parti au pouvoir — le monopole des ondes. Que vont devenir les radios locales sous un régime socialiste qui accepte de les légaliser ?

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1981

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Vers la liberté radio

G. Milhès

En France se déroule depuis 4 ans une lutte d'importance pour la liberté. Ce sont de bien grands mots pour des radios pirates. Mais en ces 4 ans d'illégalité forcée, les bricolos des ondes ont montré que les immenses besoins d'expression, de communication de ce pays pouvaient trouver à se satisfaire dans les radios locales.

Radios au départ marginales, elles ont su faire entendre les voix du fou, du taulard, de l'immigré, de la femme... ; elles ont conquis l'ensemble du champ social : leurs antennes se sont plantées sur les tours d'usines en grève ou sur les toits des municipalités antinucléaires ; elles sont allées dans toutes les fêtes et les rassemblements.

Elles ont montré qu'elles pouvaient devenir le lieu d'expression des luttes, des individus, des groupes, le lieu de l'affrontement des idées. Elles ont voulu être locales, contre l'uniformisation des consciences par les grands médias ; être radio des différences.

Traditionnelle soirée de commentaires à la télévision, à l'issue du second tour des élections municipales de 1977. Les leaders politiques se succèdent à l'écran. Brice Lalonde, représentant des écologistes va casser un peu l'habituel ronron. Un transistor dans les mains, il fait écouter la voix d'un nouveau venu sur les ondes : Radio Verte Paris. Des millions de téléspectateurs suivent l'événement en direct. Le phénomène des « radios libres » est né.

Sans remonter au début de l'histoire de la radio en France, il faut savoir que depuis la Libération, la radio et la télévision sont assujettis à l'État qui a le monopole absolu des ondes. Les radios dites périphériques parce qu'elles émettent de l'étranger à destination de la France (elles touchent autour de 25 millions d'auditeurs) sont à peu près toutes contrôlées par l'intermédiaire d'une société d'État, la SOFIRAD. Cette dernière, avec le concours de l'agence Havas (agence de publicité) détient 83 % du capital de Radio Monte-Carlo, 99 % de celui de Sud Radio, la majorité de celui d'Europe 1 et une bonne partie de Radio Télé Luxembourg.

En réalité, l'audio-visuel est dans ce pays une chasse gardée du gouvernement. Les relations entre l'Élysée et la direction de l'information des chaînes de télévision sont des relations d'autorité.

Ce n'est pas un hasard si un des grands lieux de contestation en mai 68 sera la télévision. Il s'opère une prise de conscience massive sur le rôle de ces médias d'intoxication, de manipulation. Des affiches fleurissent, l'une d'entre elles dit : « La police vous parle tous les soirs à 20 h ». 20 h c'est l'heure du grand journal télévisé. Les antennes de télévision, sous le crayon des caricaturistes, prennent la forme de croix de Lorraine (l'emblème gaulliste). D'ailleurs quand de Gaulle réussit à rétablir la situation, un de ses premiers actes sera de nettoyer la télévision de ses mauvais éléments. Une importante charette de journalistes est licenciée. Parmi eux, un certain Maurice Sèveno [1].

En 77, la question de l'orientation des médias électroniques était à l'ordre du jour. Confisqués par un clan gouvernemental, ils ne pouvaient satisfaire la population. Les partis politiques d'opposition, les syndicats aussi réclament depuis longtemps une place dans les radios et à la télévision. Mais ils le concevaient comme un partage du temps d'antenne, dans le cadre d'un « véritable service public » pluraliste, où seraient représentés les syndicats, les journalistes, etc. Leurs critiques principales portaient sur l'orientation à sens unique de l'information. Partis et syndicats plaidaient pour un droit égal à l'information, mais accordaient moins d'attention aux programmes culturels ou de détente.

Le coup de Lalonde et de Radio Verte Paris va stimuler les imaginations. Du printemps à l'automne 77, des centaines de groupes, d'individus se mettent en quête d'un émetteur, essayent de définir des projets d'émission, lancent des stations de radio. Véritable éclosion, c'est au bas mot une centaine de radios libres qui émettent ou tentent de le faire durant cette période.

Très généralement, ceux qui s'emparent de ce nouveau moyen sont des minoritaires sociaux ou politiques, des marginaux parfois ; tous ceux qui à tort ou à raison ressentent le besoin de dire quelque chose qu'ils ne peuvent dire dans aucun endroit ; les éternels conjurés, ceux dont les communiqués ne passent jamais dans les journaux. Les radios qui apparaissent sont des radios de femme (les Radioteuses), d'homosexuels (Radio Fil Rose), d'écologistes (Radio Verte Paris, Radio Verte Fessenheim), des radios d'expression de quartier (Abbesses Echo), de cités (Radio Prolo), des radios d'expression politique large (Radio 93, Radio Canuts, Radio Barbe Rouge, Radio Libre 59...). C'est l'époque des radios ponctuelles, émettant de temps à autre ou liées à des luttes sociales particulières ; pendant l'été 1977, Radio 93 mettra son émetteur à la disposition du rassemblement contre la centrale nucléaire de Malville. Radio Barbe Rouge fera de même avec les paysans du Larzac.

Radios de luttes, radios-tracts où se déversent les expresions minoritaires, les radios se veulent porte-parole des exclus de la parole. Radios d'expressions individuelles aussi. Une conception fréquente de la radio libre à cette époque est celle d'un micro ouvert dans lequel chacun vient dire sa vie, raconter ce qu'il veut, comme il veut. Personne ne pense en termes de programmation, de rythme radio, d'équilibre entre l'information, le témoignage, les émissions culturelles et la musique. L'attention se porte plus sur le message et celui qui le délivre que sur l'auditeur.

La technique, elle, suit comme elle peut. On s'improvise technicien. L'abaissement des coûts des composants électroniques, la relative facilité de fonctionnement d'un émetteur, laissent croire que la haute fréquence est un jeu d'enfants, que chacun peut fabriquer son émetteur sans jamais avoir vu de fer à souder.

Les conséquences de cet état d'esprit ne se font pas attendre.

Les émetteurs restent parfois désespérément muets. Des appareils de 15 watts théoriques sortent péniblement 500 milliwatts ; ça dérape en fréquence ; on émet sur toute la bande FM en même temps et au passage on brouille involontairement toutes les autres émissions. Le son d'une radio libre se retrouve à l'occasion sur la télé du voisin.

Dans ces débats, une autre idée est dominante. Elle est le corollaire de l'accessibilité technique. On considère la radio comme un moyen pauvre. Tout le monde peut faire sa radio. Deux mille francs pour un émetteur, deux mille francs de micros et de magnétophone et une station est installée.

Cette idée, fausse dans son outrance, aura des conséquences politiques importantes. De la jonction de la « théorie » du moyen pauvre et de la volonté affirmée que plus il y a de radios, plus il y a d'expressions, plus il y a de différences, plus riche est le mouvement des radios libres, viendra la conception de radios à la puissance et à la portée limitées, qui ne dépasse pas un quartier, une agglomération, une petite zone rurale.

D'autres illusions tenaces datent de cette période. L'hostilité déclarée à la publicité est de celles-là. À défaut d'avoir pratiqué la radio, on croit qu'il suffit d'un matériel de supermarché et de bénévoles pour créer une station. Donc que ça ne coûte pas un centime. Armé d'un tournevis et d'une immense bonne volonté, Don Quichotte se lance à l'assaut des ondes.

Et puis comme une bonne part des animateurs des radios libres provient d'une mouvance politique gauche et extrême gauche, il y a un réflexe puritain sur l'argent et la publicité. On ne voit pas com-

ment faire coexister l'expression libre et les annonces publicitaires. Ça fait sale. Pour se rassurer, on fait semblant de croire que les auditeurs financeront la radio[2].

Il y a donc eu un déferlement des radios. L'État, surpris au début, va réagir en mettant en place des émetteurs de brouillage. Quatre ans après ils fonctionnent toujours. Le brouillage restera le plus insidieux et le plus efficace des moyens de répression puisqu'il frappe la raison d'être des radios; en empêchant qu'on les entende il les prive d'auditeurs. Car personne ne peut supporter très longtemps les hurlements stridents que débitent les brouilleurs de T.d.F. (Télécommunications de France, un des sept organismes issus de la partition de l'Office de radio et télédiffusion française, en 1974; T.d.F. est chargé du brouillage).

Politiquement, la gauche unie autour du programme commun est en forte progression dans le pays. Ses résultats électoraux aux cantonales de 76, puis aux municipales de 77 laissent augurer d'un triomphe aux législatives de 78. L'espoir du changement est immense. La droite au pouvoir flotte, elle se sent menacée. L'espace d'un instant elle va flotter sur la question des radios libres. C'est l'Opération « Fil Bleu ».

À Montpellier, 3 jeunes avocats aux dents longues organisent autour de leur radio libre (Fil Bleu) le siège juridique de la loi monopoliste. Les 3 larrons sont peut-être passionnés de radio, ils sont en tout cas giscardiens. Delmas est ancien maire de Montpellier, élu député en 78, il sera également sous-ministre à l'Environnement.

Annonçant à grand renfort de publicité le départ de leurs émissions, en ayant installé un studio luxueux pour l'époque, avec une grosse puissance, dans un immeuble cossu de Montpellier, ils sont l'objet d'une saisie; les scellés sont posés sur leur studio. Ils sont poursuivis et passent en justice. Leur défense sera politique. Ils invoquent la Convention européenne des Droits de l'Homme qui garantit la libre expression de tous, par tous les moyens, donc par radio aussi. Le tribunal ne prendra pas en compte cette argumentation.

Mais ils plaident aussi très juridiquement. Le Code des Postes et Télécommunications, qui s'applique ici, a prévu de réprimer la radiocommunication d'un point à un autre. Mais pas la radiodiffusion où s'il y a bien un point d'émission, il n'y a pas de point de réception particulier. Le législateur avait pensé à l'espionnage, pas aux radios libres.

Et sur cette légère absence de législation, ils obtiennent le non-lieu. Juridiquement c'est une importante victoire. Après ce jugement, on peut considérer qu'il n'est pas interdit d'émettre. Mais quelques mois plus tard l'État aura, on va le voir, ravaudé ce trou juridique.

Les animateurs de « Fil Bleu » discutent alors avec les instances de direction du Parti républicain, le parti du président Giscard d'Estaing. Et ils obtiennent de Jean-Pierre Soissons, l'un des leaders du parti, l'assurance qu'au cours de 1978 il y aura une législation sur les radios libres. Promesse sans nul doute inspirée par la perspective de perdre le pouvoir aux élections de 1978. Il aurait été bien utile pour la droite battue de disposer de l'irremplaçable arme politique d'une série de radios dans le pays.

Mais la désunion de la gauche aidant, les giscardiens resteront au pouvoir et on n'entendra plus jamais parler d'une législation pour les radios libres. Globalement, à cause de leur imcompréhension profonde des besoins révélés par les radios libres, à cause aussi de leurs intérêts propres, les grandes forces politiques vont être en décalage sur cette revendication. Calcul on l'a vu pour les giscardiens qui, une fois assurés que la radio et la télé d'État resteraient en leurs mains, ne se sont pas trop soucies des besoins de communication et d'expression de leurs concitoyens. Indécision hostile pour les gaullistes, très attachés à la centralisation et à un État fort. Courant 78 le Parti communiste déposera un projet de loi, dont l'objet n'est pas cependant l'instauration de radios libres locales gérées par des associations, mais la mise en place de radios municipales. Ce projet n'est clairement rien d'autre que la décentralisation du monopole, pour mettre l'outil radiophonique dans les mains des mairies plus que dans celles des citoyens.

Quant au Parti socialiste, il se tient dans une prudente réserve, bien que certains de ses militants participent à des radios libres (à Beziers, à Massy-Palaiseau). Disons néanmoins à la décharge des forces de gauche qu'elles ont, à juste titre, peur que la suppression du monopole ouvre les portes aux radios commericales et qu'elle ne profite surtout aux puissances d'argent. Les premiers procès inten-

tés contre les radios libres se soldent donc par des relaxes.

Le gouvernement giscardien, tenté par l'établissement des radios libres, l'espace d'une frayeur électorale, va rapidement réagir. Par l'intermédiaire du ministre de la Communication, Jean-Philippe Lecat, le Parlement adopte en juin 78, une loi de quatre lignes qui interdit les émissions radio et fixe les peines pour les contrevenants de un mois à un an de prison et de 10 000 à 100 000 francs d'amende.

Le vote de cette loi s'accompagne d'une amnistie pour les émissions radiophoniques non autorisées commises avant le 1er juillet 1978. Le pouvoir dit ainsi : je passe l'éponge, mais maintenant fini de jouer ou gare.

Dans les mois qui précèdent la mise en place de cette loi, les radios libres vont mettre en place leurs premiers studios. On commence à se rendre compte qu'une radio doit émettre tous les jours, régulièrement, qu'elle doit être facile d'accès, que les auditeurs doivent pouvoir s'y rendre. Il faut sortir des émissions clandestines, produites depuis des lieux tenus secrets.

C'est la première vague de studios ouverts et publics. Les studios sont connus ; tout un chacun peut venir raconter ce qui lui plaît. Permanence donc de la pratique du micro ouvert généralisé, où l'importance est plus marquée du côté du message et de celui qui parle, que de celui de l'auditeur. L'expression individuelle y prédomine. Il est vrai aussi qu'à ce moment, le confort d'écoute de l'auditeur n'est pas le premier souci. Les gens ne croient pas que les émetteurs vont fonctionner, et dans un premier temps, il suffit qu'ils puissent capter. De ce point de vue-là les studios sont un succès. Du point de vue de l'affluence aussi ; il y passe beaucoup de monde, beaucoup parlent. Des centaines de coups de téléphone passent sur l'onde.

La loi Lecat et ses suites : saisies de matériel, inculpations des animateurs vont interrompre ces expériences. Les radios libres vont regagner la semi-clandestinité.

Armé de sa loi, le pouvoir compte bien liquider les troublions des ondes. Le brouillage est systématisé, les saisies succèdent aux saisies, les arrestations et les procès sont très nombreux. On parle moins des radios. Disons qu'auparavant les radios ont été en bonne partie un phénomène de presse. Et la presse justement s'est un peu lassée de ces radios dont on parle tant et qu'on n'entend jamais. (Brouillage bien sûr et surtout, mais encore aussi, manque de fiabilité de nombreux émetteurs). Nous sommes en vérité les radios les plus lues de France.

Lassitude et difficultés aidant, beaucoup de radios de la première heure vont disparaître. Moins de radios, moins d'impact dans la presse, peu d'auditeurs ; le mouvement semble marquer le pas. Quelques radios échappent à cette situation. C'est le cas en particulier de Radio Verte Fessenheim, qui émet sur trois pays : Alsace, Suisse du Nord et Pays de Bade en RFA. Elle doit cela à sa structure décentralisée. Plutôt que d'avoir un émetteur puissant, elle dispose de nombreux petits émetteurs dont elle se sert simultanément pour couvrir une zone de 150 km de long. RVF échappe ainsi au brouillage ; elle est entendue et soutenue.

D'Alsace, passons en Lorraine où ce seront les radios syndicales qui dissiperont le brouillard qui enveloppe les radios libres. La situation économique est très dégradée en Lorraine. L'industrie sidérurgique est démantelée, des milliers de licenciements programmés. On assiste à une très forte mobilisation régionale. C'est dans ce contexte que vont naître comme expressions de cette mobilisation, SOS Emploi, radio animée par la CFDT et surtout Lorraine Coeur d'Acier, radio de la CGT. Toutes deux à Longwy.

La lutte de la sidérurgie Lorraine est le phare des luttes sociales en France, le symbole de l'opposition ouvrière à la politique Giscard-Barre. Pour développer le mouvement, la CGT décide de lancer une grande station de radio (entendue à une centaine de kilomètres). On ne lésine pas sur les moyens. La mairie fournit les locaux, une antenne de 40 mètres est installée sur l'église, deux journalistes professionnels viennent animer Lorraine Coeur d'Acier. Et ces radios-là, on ne les brouille pas, ou pas longtemps. Parce que quand ce jour arrive, des milliers d'ouvriers et la population descendent dans la rue et font taire le brouilleur.

Et cette condition de mobilisation générale crée le miracle. Au départ conçue comme une radio d'information syndicale, chargée de faire connaître les positions de la CGT, Lorraine Coeur d'Acier devient une vraie radio libre locale, sans doute, à l'heure, l'exemple le plus achevé de radio libre. La population y participe, la radio est informée par ses

auditeurs, de vieilles gens viennent raconter l'histoire de la Lorraine. Une prise de conscience locale se passe dans cette radio, où les sectarismes n'ont pas cours et sont remplacés par des débats. Pendant plus d'un an Lorraine Coeur d'Acier fonctionnera ainsi, avant que la direction de la CGT n'interrompe l'expérience ou du moins l'encadre et la limite.

Les syndicats ouvriers sont rentrés dans l'illégalité avec ces radios. La CGT fera tourner quelques émetteurs et leurs techniciens dans le pays pour des opérations ponctuelles. C'est ainsi que naissent temporairement Radio Castagne à Alès, Radio CGT Mon Pais à Toulouse, Radio CGT 33 en Gironde, Radio CGT 92 et 93 en région parisienne.

Les syndicats n'entrent pas pour autant dans un soutien déclaré aux radios libres. Ils précisent bien qu'ils utilisent ce moyen radio pour faire entendre aux travailleurs ce qu'ils ont à dire ; et qu'ils ne peuvent le dire dans les radios et télévisions d'État. En réalité donc, d'un côté ils prennent position pour le monopole, pour un monopole aménagé et démocratisé certes ; mais de l'autre côté la transgression de ce monopole tout particulièrement en Lorraine fait globalement avancer dans l'opinion publique la cause des radios libres qui deviennent moins prisonnières de leur image un tantinet marginale.

Les tenants des radios libres continuent leur guérilla, malgré les poursuites répétées dont ils sont l'objet et ils tissent un réseau de relations. Dans une situation difficile, où la majorité des français leur sont théoriquement favorables (63 % d'après le premier sondage réalisé sur la question) mais où elles restent inaudibles par la grâce de T.d.F., les radios travaillent à renforcer leur camp. Radio Verte Fessenheim fournit l'émetteur de SOS Emploi, la radio de la CFDT à Longwy. À Belfort Radio Ondes Rouges fait accepter l'idée et fournit le matériel aux grévistes de l'Alsthom qui occupent leur entreprise, et qui vont gérer quelques mois durant Radio Alsthom.

Dans tous les sites où l'on projette la construction de centrales nucléaires, les radios libres fournissent leur assistance aux écologistes locaux : Radio libre 44 à Plogoff ; Radio Barbe Rouge à Golfech, etc.

Au mois de février 79, la contagion atteindra les travailleurs de la Société française de production (la SFP est une autre des sept sociétés issues de l'éclatement de l'ORTF en 1974). Dans le conflit qui les oppose à leur direction, qui est l'État, ils mettent en place une radio libre, Radio Franche.

Accentuation de la répression certes, mais aussi développement de la compréhension de l'utilité de l'outil par de larges parties de l'opinion, et également par une des forces politiques les plus importantes. On se souvient de la relative discrétion du Parti socialiste sur la question. Ce silence sera rompu en juin 79 par l'organisation de Radio Riposte. Lassé de la main-mise du pouvoir sur l'audio-visuel, le Parti socialiste, en la personne de son premier secrétaire, François Mitterrand, organise une émission depuis un des sièges parisiens du Parti, avec la complicité de membres de radios libres. Le pouvoir fait intervenir sa police qui détruit à la hache la porte du local politique qu'on ne voulait pas lui ouvrir. Trop tard, l'émetteur est déjà parti.

Le retentissement de cette émission est considérable. Elle marque le début d'une série d'émissions co-réalisées par le Parti socialiste et les radios libres ; émissions qui aboutiront à l'inculpation d'une trentaine de parlementaires socialistes. Radio Riposte à Paris, Montpellier, Bourg-en-Bresse, Caen, Narbonne ; Radio Récidive à Toulouse.

Comme la CGT, le Parti socialiste précisera que les opérations de radio libre auxquelles il prend part n'impliquent pas pour lui la fin du monopole, mais qu'il entend souligner par là la partialité de l'information en France.

Mais là aussi le pas est fait ; ce que retient l'opinion publique c'est que le Parti socialiste au plus haut niveau se sert des radios libres, qu'il n'y est donc pas si hostile que ça. Alors que les radios libres démontrent plus largement leur utilité, qu'elles se font des alliés, que fait l'État ? Le pouvoir giscardien a bien des défauts, il est loin d'être bête. Ce mouvement d'apparition des radios libres il ne peut que le contenir. Sa répression : brouillage, saisies, arrestations, inculpations, a des limites. Les radios libres sont sympathiques à la population et même parfois à ses flics chargés de les interpeller. Les tribunaux n'appliquent jamais la loi Lecat. Ils condamnent à des peines symboliques : 500F, 1000F, 2000F d'amende, parfois avec sursis.

Jean-Philippe Lecat comprend que sur bien des points les revendications des radios libres touchent juste. Les citoyens de ce pays ressentent la nécessité

de moyens d'informations locaux, plus près d'eux ; le mouvement associatif n'a pas de tribune, d'importantes minorités (jeunes, vieux, chômeurs) sont exclues de la vie de la nation.

En conséquence, le gouvernement tente de se débarrasser de ces aspirations à la démocratie en mettant en place une série de radios. Ce seront Radio Bleue en ondes moyennes pour les vieux, Radio 7 à Paris pour les jeunes, puis Fréquence Nord et Radio Mayenne comme radios décentralisées. Las, ces stations se révèlent vite pour ce qu'elles sont : des pare-feux à l'urgence de la situation, des pseudo-radios locales, en fait une vraie décentralisation du monopole où il y a si peu de liberté que le directeur de Radio 7 se fait renvoyer parce qu'il a voulu faire parler Coluche sur la station au moment où celui-ci était candidat à la présidence de la République.

En 1980, sur la lancée de l'intérêt grandissant qu'elles suscitent, les radios reprennent à une échelle plus importante les émissions journalières. Pour échapper au brouillage certaines émettent la nuit ou tard en soirée (surtout en région parisienne). D'autres ouvrent de nouveaux studios publics et ouverts. C'est le cas à Paris, Lille, Lyon, Toulouse. Mais des exigences nouvelles se sont fait jour, que l'on peut résumer en un seul mot, l'auditeur.

On pense au confort d'écoute. Le matériel s'est amélioré ; on réfléchit un peu plus au dosage de paroles et de musique, on réfléchit en termes de programmation, on distingue l'information de la prise de position. La tendance est plus au sérieux. Même si ce n'est pas le Pérou, les radios libres ont grandi.

Les studios montrent leurs capacités de résistance. Saisis le lundi, ils refonctionnent le mardi. Un quotidien titrera : « Pendant les saisies, l'émission continue. » Le mouvement associatif se sert de ces radios. Des vedettes passent : Henri Noguères, président de la Ligue des Droits de l'Homme à Lille, Edgar Pisani, ancien ministre de De Gaulle à Radio Paris 80, Brice Lalonde à Toulouse.

D'autres initiatives sont prises. Ainsi une équipe animée par des journalistes de la presse écrite et parlée lancent une nouvelle radio périphérique, Radio K, qui émettra depuis San Remo, à destination du Var, des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes. (L'idée n'était pas nouvelle, puisque quelque temps auparavant, Radio Corse International tentait de faire la même chose, depuis l'Italie également, mais pour la Corse.)

Par bien des aspects, Radio K n'est pas une radio libre mais une radio périphérique non contrôlée par l'État. Par son rayon d'action d'abord ; 3 départements c'est immense, surtout comptant des villes comme Aix, Marseille, Toulon, Nice... C'est beaucoup plus une radio régionale que locale. Par son professionnalisme ensuite. À Radio K, il n'y a de place que pour des salariés professionnels, à la différence des radios libres où une large place est faite aux bénévoles membres de la radio, dans la direction de la station.

Pour les radios libres, aujourd'hui c'est un peu la dernière ligne droite. L'horizon s'arrête à l'élection présidentielle. Si Giscard est réélu, on peut craindre la mise à mort de cette revendication. Si c'est François Mitterrand, il y aura alors un espoir de voir légaliser des radios libres et locales.

Jusque là, il faut tenir, exister, émettre.

Gérard Milhès
Toulouse
Avril 1981.
Gérard Milhès est militant à la Radio Canal-Sud (anciennement Radio Barbe-Rouge) à Toulouse.

Notes

[1] Maurice Sèveno, membre du Parti socialiste, a souvent proposé à son Parti la création d'une radio. Ce que celui-ci a toujours refusé. En 1981, il participera à la création d'une station libre, Canal 75.

[2] Les questions de la publicité et du financement des radios libres continuent d'être au coeur des débats en dépit du fait que jusqu'à maintenant les radios n'ont aucune existence légale.

Les « radioteurs » de la première heure portent en eux, pour beaucoup, un peu de cet idéalisme-irréalisme qui fait considérer les moyens matériels comme secondaires. Leur souci c'est de gagner politiquement la liberté radio ; après on verra, l'intendance suivra. Quelque part les radios libres sont filles de mai 68 et leurs animateurs issus de cette partie de la gauche qui, à force de préférer les idées aux dollars, réalisent peu souvent leurs projets.

En 1978, c'est entre autres sur le problème de la publicité que vont éclater les premiers regroupements de radios. D'un côté l'Association pour la Libération des Ondes (A.L.O.) et Consensus Radio Liberté. De l'autre la Fédération des radios libres non commerciales.

Réalistes, les gens de l'ALO le sont. Ils savent qu'une radio coûte de l'argent. Ils ont une sainte peur que les radios n'aient que seules possibilités de financement des subventions municipales ou départementales... Des Radios « Monsieur le Maire » en quelque sorte. Le projet de loi qu'ils proposent est modéré sur la publicité. Il prévoit une limitation à 5 minutes de messages publicitaires par heure, non cumulables. Ce qui aujourd'hui apparaît raisonnable à la plupart.

Mais il commettent une faute qui ne leur sera pas pardonnée. Ils s'allient à Consensus Radio Liberté, qui est un regroupement de radios dont la chef de file est la très giscardienne Radio Fil Bleu. En plus ils maîtrisent mal la question de la limitation de portée et de puissance des émetteurs ; notion à laquelle les « non commerciaux » sont très attachés. Au nom de l'expression des diversités, ces derniers préfèrent mille petites radios à cent grosses. Les radios libres se sont toujours conçues comme locales, identifiables et contrôlables par la population d'une zone géographique. Elles rejoignent la volonté de décentralisation. De plus cette limitation de la taille des stations permettrait sans doute une accessibilité plus grande du médium par la population.

Dans une réunion regroupant une cinquantaine de radios où les émetteurs les plus puissants font 110 watts et où la moyenne de puissance tourne entre 15 et 40 watts, on peut juger de l'effet produit par les 2 kilowatts de Fil Bleu. Personne ne l'identifie à une radio locale. C'est un « gros ».

Le souci principal de la Fédération des radios non commerciales est, bien sûr, de « barrer la route aux commerciaux ».

La crainte n'est pas vaine. Les espoirs d'une éventuelle légalisation qu'a laissé planer le gouvernement en 78 ont incité bien des « gros » à se préparer. Exemple parmi d'autres, Guy Noël, ex-PDG de Radio Caraïbe International, avait préparé la radio.

Les « non-commerciaux » pensent faire appel à la souscription, à organiser des fêtes ou des concerts. Leur grand rêve, c'est la radio financée par ses auditeurs. Belle idée, mais combien peu réalisable.

Les premiers ne veulent pas d'une dépendance politique, les seconds d'une dépendance à la publicité.

Si le Parti socialiste gagne les élections présidentielles, l'apparition de radios commerciales, de radios supports publicitaires sera exclue et c'est une bonne chose. On peut penser que dans ce cas les radios seraient légalisées sous la forme d'association à but non lucratif.

Aujourd'hui dans le petit monde des radios libres, tout le monde s'accorde sur le fait que la publicité sera obligée pour survivre. Sans doute une publicité strictement locale, moralisée par un code d'éthique. Les chicanes demeurent sur la forme de la publicité.

Si ces radios voient le jour, une chose est sûre, elles ne dureront que si elles ont accès à un minimum de ressources publicitaires.